



LA REVUE DE PRESSE

Avril 2012 - Décembre 2012



Inauguration de l'école rénovée de Holtzheim, avec le Maire André Stoeffler

SOMMAIRE

Les articles en lien avec la Newsletter

NATIONAL – SENAT

- Etats Généraux de la Démocratie Locale
- Rapport sénatorial sur les maladies infectieuses émergentes
- Question au gouvernement sur le contrat triennal de Strasbourg

BAS-RHIN - STRASBOURG

- Conseil Unique d'Alsace
- Le tram sur fer à Koenigshoffen
- Sélestat
- Contre les suppressions des liaisons IDTGV
- Mobilisée pour l'aéroport de Strasbourg
- Un consensus d'actions pour le Parlement Européen à Strasbourg
- Donner au vélo une longueur d'avance

TOP- FLOP

- La bétonneuse d'or décernée à Philippe Bies
- Place Kléber, les 7 erreurs de Ries
- Absences répétées du Gouvernement

Autres articles

STRASBOURG

- Projet d'implantation du nouveau parc des expositions dans le quartier du Wacken
- Marché du Neudorf
- Statue de Gandhi, place de l'Etoile
- Une vision pour Hautepierre
- Le Point sur Strasbourg

➤ Etats généraux de la démocratie locale, L'Alsace - 30 septembre 2012

Les Bas-Rhinois dans l'attente d'« une ambition pour l'Alsace »

Dans le Bas-Rhin, les participants aux états généraux sont – presque – tous favorables au conseil d'Alsace. Mais il reste bien des attentes...

Le président du Sénat, à l'origine de ces états généraux, avait souhaité « des discussions dépolitisées », a rappelé, hier, le maire de Strasbourg, Roland Ries, seul sénateur PS du Bas-Rhin, en accueillant moins d'une centaine d'élus au Palais des congrès. Lors des ateliers, comme lors des comptes rendus effectués par ses quatre collègues UMP, la consigne a été respectée. Le ton était au consensus.

Respecter les territoires

Dans le Bas-Rhin aussi, les conclusions de l'atelier – réunissant une vingtaine de personnes – dédié au conseil unique étaient particulièrement attendues. « Il y a eu une note discordante », a relevé d'emblée le sénateur André Reichardt, évoquant la sortie attendue du maire socialiste de Schiltigheim, Raphaël Nisand, contre le projet. « Les autres intervenants ont tous insisté sur l'importance du projet pour l'Alsace », a résumé le rapporteur. Un maire a cependant insisté sur « un projet économique et social fort », un autre sur « une ambition pour l'Alsace... » D'autres craignent que « le projet ne soit pas compris par la population » et appellent à « communiquer fortement ».

« Il y a eu un accord sur la double présidence, et sur la liste des compétences que nous demandons », a in-



Pendant le compte-rendu de la sénatrice Esther Sittler.

Photo Jean-Marc Loos

diqué encore André Reichardt, en citant les écologistes Jacques Fernique, favorable au transfert de la carte scolaire de l'enseignement professionnel, Jean-Marc Riebel, qui a revendiqué celui de l'aménagement du territoire et... la carte de protection du hamster. « Les maires sont massivement favorables au conseil unique, mais ils attendent des précisions sur les relations avec les communes et les intercommunalités », a souligné le président de l'Association des maires du bas-Rhin, Joseph Ostermann, coorganisateur avec les sénateurs. « Il faut respecter les territoires », a renchéri le conseiller général de Truchtersheim, Étienne Burger.

« Une réflexion sur l'articulation des compétences entre la Communauté urbaine de Strasbourg et le conseil unique devra être engagée », avait demandé Roland Ries, sou-

cieux que « le statut de capitale régionale de Strasbourg, donc de siège du futur conseil unique, soit réaffirmé ». « Il y a un vrai désir d'expérimenter une nouvelle méthode de gestion des affaires publiques », a observé, le président du conseil général du Bas-Rhin, Guy-Dominique Kennel, qui a participé au récent congrès des Départements de France. Et de se féliciter « les réactions enthousiastes, partout en France, au sujet du conseil unique... »

Boulimie normative

Les autres sujets n'ont pas été évacués. La sénatrice Esther Sittler a indiqué le rejet, par les maires présents, du droit de vote des étrangers. Ils s'opposent également à l'élection directe des intercommunalités. En revanche, l'introduction d'« un binôme », élu et suppléant, dans des can-

tons plus grands, « ne les effraie pas ». Francis Grignon, dans son compte-rendu, a évoqué la question des finances des collectivités, rappelant que les dépenses sociales ne sont pas compensées par l'État. Enfin Fabienne Keller s'est fait l'écho des critiques concernant « la jungle réglementaire et la boulimie normative de l'État ». Même si les élus revendiquent « un État fort, qui est là quand on a besoin de lui... »

En conclusion, le préfet Pierre-Etienne Bisch a reconnu « la complexité du fonctionnement des services de l'État, malgré la modernisation des moyens de communication ». Il a suggéré que ce phénomène ne touche pas que l'État. Même s'il appartient à se dernier d'être « le plus proche possible de l'exercice de la décentralisation ».

Yolande Baldewick

Le Sénat relance la bataille contre l'excès de normes

Vendredi 12 octobre 2012

Le président du Sénat a annoncé pour les semaines à venir un texte visant à endiguer le flux des normes et à simplifier leur mise en œuvre par les collectivités, faisant écho aux déclarations du 5 octobre du chef de l'Etat. Les pouvoirs de la Commission consultative d'évaluation des normes pourraient être accrus. Des avancées devraient aussi venir de la proposition de loi Doligé, qui fera son retour en séance le 24 octobre après que la commission des lois l'a rendue plus consensuelle. A l'Assemblée nationale en revanche, la proposition Morel-A-L'Huissier visant une mise en œuvre différenciée des normes en milieu rural a été retoquée.



Le président du Sénat est bien décidé à apporter un remède à la "maladie de la norme" dont souffrent incontestablement les collectivités locales - les

témoignages des élus locaux lors des Etats généraux de la démocratie territoriale réunis par la Haute Assemblée l'ont une nouvelle fois montré.

"Les maires ont le sentiment de passer leur temps sur des textes administratifs, des normes", témoignait par exemple lors de ces Etats généraux la sénatrice Fabienne Keller au nom des élus du Bas-Rhin. "Entre les normes, les lois, les directives européennes... Cela a des répercussions financières exorbitantes.

Et en plus, les choses changent tout le temps", s'est de même plaint le maire d'une commune de l'Ain de

2.000 habitants. "Le problème, ce sont souvent les réglementations contradictoires. Pour un même chantier par exemple, tandis que l'archéologie préventive impose un délai de deux ou trois ans, les règles du jeu des fonds structurels, elles, font courir le risque du dégageant d'office si le chantier n'est pas engagé assez vite", a encore illustré Valérie Létard, sénatrice du Nord.

(...)

Thomas Beurey / Projets publics

« Mieux se préparer contre les maladies émergentes »

Fabienne Keller, vous êtes sénatrice du Bas-Rhin et vice-présidente de la délégation sénatoriale à la Prospective. Vous venez de rendre un rapport sur « les nouvelles menaces des maladies infectieuses émergentes ». Sont-elles en expansion ?

L'humanité a toujours connu de grandes maladies infectieuses, comme la peste et le choléra. La vaccination et une meilleure hygiène les avaient fait reculer, mais depuis la fin du XX^e siècle et l'apparition du sida, notamment, la certitude du progrès indéfini s'achève. Aujourd'hui, le HIV cause près de 7 millions de morts par an, à peine moins que le tabac, et les maladies infectieuses en provoquent 14 millions chaque année. 90 % des décès interviennent dans les pays du Sud. Mais l'incidence des maladies émergentes a augmenté dans les pays du Nord, de 10 % à 20 % depuis quinze ans. 335 maladies ont été découvertes depuis 1940, en majorité des zoonoses, issues de la faune.

Les virus sont les sources principales de ces nouvelles maladies – Ebola, grippe aviaire, sras... On les connaît de mieux en mieux, mais pas leurs motifs d'apparition.

Faut-il s'inquiéter pour l'avenir ?

Les facteurs sont en tout cas propices aux émergences : la population mondiale se concentre en milieu urbain, où les possibilités de transmission, mais aussi de mutation des virus, sont importantes. On estime que 15 % de l'humanité vivra dans des bidonvilles en 2020, avec des conditions sanitaires très précaires.

De plus, les pratiques agricoles – déforestation, élevage intensif, déplacements d'animaux –, en modifiant les écosystèmes, favorisent les contacts de l'homme avec la faune. Tout comme la mondialisation et l'explosion du transport aérien : la fièvre jaune peut se déclencher à Lagos et se répandre en 24 heures sur toute la planète, et le moustique *aedes albopictus*, qui transporte le chikungunya et la dengue, peut se diffuser rapidement. Le changement climatique favorise ensuite l'acclimatation de ce moustique, qui a colonisé le sud de la France.

Peut-on prévoir le développement de ces maladies ?

Des travaux prospectifs existent, mais il y a tellement de facteurs qu'il est impossible de dégager des scénarios globaux.

On peut simplement décrire un scénario catastrophe, celui d'un virus inconnu, hautement contagieux, à incubation courte, et léthal. Pour l'instant nous ne l'avons pas connu : le sras était très dangereux mais s'est avéré moins transmissible que prévu, la grippe H1N1 était moins létale que redouté.

La France est-elle bien préparée ?

Le schéma gouvernemental de gestion de crise est trop institutionnel, il n'identifie pas assez les acteurs et les laboratoires les plus compétents à mobiliser. Le ministère de la Santé reste traumatisé par la canicule, sous-anticipée, puis par la grippe H1N1, la commission d'enquête sur sa gestion de crise ayant été très sévère à son endroit. Ce n'est donc pas simple pour lui d'entrer dans une logique scientifique.

« Un dialogue doit s'établir »

C'est pourquoi je propose, parmi dix leviers d'action, la réalisation en France d'un exercice de prospective sur le modèle britannique qui a permis de faire travailler ensemble 300 experts. Pour favoriser la prise de conscience, on doit aussi associer davantage les malades et les ONG, et aller ainsi vers une véritable démocratie sanitaire. Les patients atteints de la maladie de Lyme en Alsace estiment par exemple que cette maladie, transmise par les tiques, est sous-évaluée. Un dialogue doit s'établir pour répondre à leurs inquiétudes et donner aux médecins les meilleurs outils possibles de diagnostic. Enfin, il faudra réguler les mouvements de praticiens : 81 % des infirmières du Burkina s'expatrient, il est amoral de laisser ces gens très formés quitter des pays qui en ont besoin.

Propos recueillis par Simon Barthélémy, de notre bureau parisien



Fabienne Keller.

Archives Jean-Marc Loos

MENACE DES PANDÉMIES Rapport de Fabienne Keller **« Préparer l'imprévisible »**

Fabienne Keller a rédigé un rapport prospectif sur les nouvelles menaces des maladies infectieuses. Pour la sénatrice du Bas-Rhin, l'un des enjeux est d'intensifier la concertation entre la communauté scientifique et la société civile.

Selon les estimations, le paludisme coûte chaque année à l'Afrique 10 milliards d'euros, soit une perte de croissance du PNB de 1,3 %. L'infection respiratoire aiguë de 2009 (SRAS) a coûté 70 milliards. Connues depuis la nuit des temps, les maladies infectieuses emportent surtout des millions de vies. Les évolutions récentes des sociétés humaines ont modifié leurs modes de diffusion et de transmission.

« 60 % des nouvelles maladies infectieuses sont d'origine animale »

Si les progrès de la médecine, de l'hygiène publique et de l'alimentation au cours du XIX^e siècle ont fait reculer la plupart des grandes infections, « la tranquille certitude du progrès indéfini et de la toute puissance médicale » a été ébranlée par l'apparition notamment du Sida.

Les maladies infectieuses tuent 14 millions de personnes chaque année dans le monde, dont 90 % dans les pays du Sud, avec toutefois une hausse de 10 à 20 % des maladies émergentes dans les pays du Nord.

« 60 % de ces nouvelles maladies infectieuses sont d'origine animale », souligne Fabienne Keller, auteur d'un rapport sur le sujet, en précisant que les traitements disponibles se



Fabienne Keller.

PHOTO ARCHIVES DNA

des mesures traditionnelles de santé publique au XXI^e siècle, communiquer sur le risque et l'incertitude et garantir un accès équitable aux ressources en cas de crise.

« Il faut revenir à une médecine schweitzérienne ou pasteurienne, avec une vision écologique de la santé », note la sénatrice qui préconise dix leviers d'action pour lutter contre ces menaces.

Les premiers sont d'ordre scientifique et concernent les pratiques sanitaires, les seconds concernent la gouvernance de la prévention et de la gestion des crises.

Fabienne Keller suggère ainsi de « réintroduire des protocoles classiques de lutte contre les pandémies », de soutenir et d'orienter la recherche sur les vaccins et les thérapeutiques, de « réguler » les mouvements de praticiens de la santé des pays du Sud vers le Nord, et d'améliorer l'organisation de la logistique de terrain pour l'acheminement des vaccins.

Fruit d'un travail de 18 mois, son rapport sur les nouvelles menaces des maladies infectieuses émergentes a été réalisé au nom de la délégation sénatoriale à la prospective.

« Reconnaître l'ignorance du futur nous oblige d'autant plus à préparer l'imprévisible », remarque la sénatrice du Bas-Rhin (UMP) qui a effectué des déplacements au Gabon, en Inde et en Haïti, et organisé un séminaire avec 35 grands témoins. Ses réflexions ont aussi été nourries par un blog actif sur le site du Sénat.

L'accroissement de la population, la mondialisation des échanges, le développement du transport aérien, les déplacements de populations, les changements climatiques et des pratiques agricoles demandent à se préparer au scénario catastrophe.

Les autorités politiques ont trois défis à relever : appliquer

Inventer et développer la concertation la plus large possible

Sur un volet plus politique, la sénatrice insiste sur la nécessité d'informer les populations et de leur faire prendre conscience de la globalisation du phénomène.

Elle souligne aussi l'importance d'inventer et de développer la concertation la plus large possible entre tous les acteurs.

« Nous avons toutes les pièces en France, l'objectif est de les mettre ensemble et d'apprendre à se comprendre », note la parlementaire. Et de souligner que l'approche de la maladie de Lyme « pêche » par des relations insatisfaisantes entre associations de malades et communauté scientifique.

FRANCK BUCHY

► @ À suivre le blog : <http://blogs.senat.fr/maladies-emergentes/>